



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,  
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LIV)/3  
11 septembre 2020

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION  
Du 9 au 13 novembre 2020  
Session en téléconférence

## RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS

Le présent document met en exergue les travaux effectués dans le cadre du projet PD 599/11 Rev.1 (M) du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés. Les Comités pourront déclarer ce projet achevé:

### Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. **PD 599/11 Rev.1 (M)** **Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorées à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)**

#### Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	788 043
Gouvernement du Japon:	\$EU	392 930
Gouvernement de l'Australie:	\$EU	60 000
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	25 000
Gouvernement de la Corée:	\$EU	20 000
Gouvernement des Philippines:	\$EU	290 113

Agence d'exécution: Office philippin de gestion des forêts (*Philippines Forest Management Bureau, FMB*)

Approbation: Cycle de projets du premier semestre (mai 2011)

Financement: Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement: Mai 2013

Durée: Prévue: 18 mois (prorogée à 51 mois, dont suspension pendant 15 mois due aux pertes financières)

Effective: 88 mois

Ce projet visait à améliorer la gouvernance forestière, à opérer le renforcement des capacités institutionnelles à faire respecter la loi, à coordonner les acteurs de la filière et à aider la compétitivité du secteur forestier grâce à une meilleure gestion des données aux Philippines. Son objectif spécifique consistait à élaborer et à tester un système en ligne, intégré, multi-niveaux et fonctionnant en temps réel, de surveillance des stocks forestiers (FSMS), doté de meilleures capacités à assurer la gouvernance à tous les échelons de l'administration des forêts.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-septième session du CIBT en novembre 2011 et l'accord de projet a été signé en novembre 2012. À l'issue de la signature de l'accord de projet, l'Agence d'exécution a mis du temps à parachever le rapport de lancement du projet intégrant le plan des travaux détaillé. Après que le rapport de lancement révisé et d'autres pièces utiles ont été soumis et approuvés définitivement, le premier virement de fonds OIBT au projet a été effectué en faveur de l'Agence d'exécution en mai 2013, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet.

La mise en œuvre du projet a subi un retard supplémentaire substantiel en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et à la sous-traitance à des consultants. La mise en œuvre effective a finalement débuté en avril 2014 et une lettre d'approbation de l'équipe de projet au complet a été dépêchée à l'OIBT en août 2014. La mise en œuvre du projet a néanmoins continué de pâtir de retards en raison des remaniements de l'équipe de projet et du changement de cabinet d'expertise-conseil. L'Agence d'exécution a également, à la fin de septembre 2015, déposé une demande relative à la sous-traitance du cabinet de conseil, lequel a par la suite été approuvé. Dès lors, le projet s'est déroulé conformément au plan des travaux approuvé, nombre de ses produits et activités ayant été menés à bonne fin ou étant bien avancés dès le milieu d'année 2016.

La situation imprévue qui a résulté des difficultés financières de l'OIBT a eu quelques incidences défavorables sur la mise en œuvre de ce projet en 2016-2017. Suite à la reprise du financement du projet annoncée par l'OIBT en milieu d'année 2017, l'Agence d'exécution avait soumis un plan des travaux et un budget révisés qui avaient été approuvés par l'OIBT en juin 2017. Sur la base de ce plan des travaux et budget révisés et approuvés, les seconde et troisième et ultime tranches de fonds ont été versées à l'Agence d'exécution en juillet 2017 pour l'une et en décembre 2018 pour l'autre. L'Agence d'exécution avait indiqué en 2018, avant la cinquante-deuxième session du CEM lors de sa demande de versement de la dernière tranche de fonds qu'elle préparerait et soumettrait promptement le rapport d'achèvement et le rapport d'audit financier requis.

Durant la mise en œuvre du projet ont été menées à terme les activités suivantes:

- Tenue d'une série de réunions du projet, dont l'objet principal était de faire le point avec le sous-traitant sur le descriptif du projet, ses activités et ses produits escomptés pour la période concernée. Des discussions se sont aussi tenues sur les hypothèses, les contraintes, les risques, les scénarios de simulation et les facteurs déterminants pour la réussite du projet.
- Traduction des différentes spécifications techniques et fonctionnelles que nécessite le projet pour le Produit 1 (Module de traçabilité), le Produit 2 (Module de vérification de l'origine légale ou VLO) et le Produit 3 (Dispositif de suivi forestier en ligne, multi-étages et intégré), dans le NFSMS.
- Tenue de réunions et discussions sur les configurations du module de traçabilité (Produit 1), la configuration du module VLO (Produit 2) et du module de terrain, et sur la configuration de l'environnement du FSMS (Produit 3) qui constitue le NFSMS.
- Tenue de réunions et discussions sur le flux de travail et les écrans du NFSMS, et d'exercices de démonstration.
- Achèvement et finalisation des travaux de coordination et autres arrangements logistiques avec le Bureau régional de la DENR et le propriétaire foncier du nouveau site pilote du projet, suite à la suspension des projets par l'OIBT.
- Achèvement du déploiement et de la mise à l'essai dans le serveur de la DENR, du Module de traçabilité, du Module VLO (origine légale vérifiée) et du Module de saisie de données FMS du NFSMS.
- Exécution des tests d'acceptation d'utilisateur (UAT) du Module de traçabilité, du Module VLO (origine légale vérifiée), et du Module de saisie des données FMS du NFSMS.
- Exécution des essais pilotes/sur le terrain du NFSMS par module, à savoir le Module de traçabilité, le Module VLO (origine légale vérifiée) et du Module de saisie des données FMS.
- Tenue de discussions sur les fonctionnalités techniques additionnelles du NFSMS destinées à couvrir les plantations arboricoles privées enregistrées ainsi que les arbres isolés ou groupes d'arbres plantés sur des terres privées.

Le projet a réalisé ses objectifs et réalisé ses produits, à savoir:

- Un module du système de suivi du matériel sur pied forestier (FSMS) pour accompagner intégralement la traçabilité «Retour à la souche» dans la production de bois a été mis au point.
- Un module du système de suivi du matériel sur pied forestier (FSMS) destiné à accompagner les Vérifications de l'origine légale (VLO) a été mis au point.
- Un environnement du FSMS en ligne, configurable, multi-strates doté d'un module de saisie de données sur le terrain a été configuré et amélioré.

Le rapport d'achèvement et le rapport technique du projet ont été reçus par le Secrétariat en octobre 2019, juste avant la cinquante-troisième session du CEM. Les états financiers définitifs vérifiés étaient en attente au moment où le Comité a recommandé qu'il soit mis fin à ce projet ayant souffert d'un retard prolongé si les rapports exigés n'étaient pas soumis avant sa cinquante-quatrième session. Toutefois, l'Agence d'exécution a finalement soumis le rapport d'audit final en août 2020. Dans la mesure où le rapport

d'achèvement et le rapport d'audit final reçus ont donné satisfaction au Secrétariat, le Comité pourra souhaiter déclarer ce projet dûment achevé.

Le rapport d'achèvement complet et le rapport d'audit des fonds du projet soumis par l'Agence d'exécution sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat.

\* \* \*